

Factsheet • Politique

Principes politiques

Société suisse des employés de commerce

La Société suisse des employés de commerce s'engage au niveau politique dans les domaines de l'économie, de la formation, du marché du travail, du monde professionnel et de la sécurité sociale. Elle est politiquement indépendante.

Groupe cible

- > Nous nous mobilisons pour les professionnel-le-s des secteurs des services et de la connaissance.
- > Nous nous engageons principalement pour les métiers du domaine commercial et de la gestion d'entreprise ainsi que pour les métiers du commerce de détail.
- > Nous représentons toutes les formes d'emploi, des employé-e-s aux travailleurs-euses de plateformes (gig worker), en passant par les indépendant-e-s, ainsi que l'ensemble des professionnel-le-s exerçant des formes de travail agiles et adaptatives.

Objectif

Assurer une bonne vie professionnelle à notre groupe cible.

Principes politiques

1.1 Politique économique



La politique économique comprend tous les domaines d'activité de la Société suisse des employés de commerce: la formation, le marché du travail et la sécurité sociale. Elle englobe les entreprises et leur personnel, les ménages et la politique.

- > L'économie, c'est nous tou-te-s.
- > L'économie permet la formation et la génération de revenus.
- > L'économie est innovante.
- > L'économie prend soin des personnes et de l'environnement.
- > L'économie favorise la cohésion.

1.2 Politique de formation



La politique de formation souligne notre rôle de représentante des intérêts de nos groupes cibles en matière de formation, et ce, à tous les niveaux et tout au long de leur carrière.

- > La formation est la base d'une vie professionnelle assurant la subsistance et l'épanouissement.
- > La formation est orientée vers les compétences et agile.
- > La formation est perméable.
- > La formation est possible pour tou-te-s et à tout moment.
- > La formation ne s'arrête jamais.
- > La formation donne de la force.

1.3 Politique du marché du travail



La politique du marché du travail comporte les principes fondamentaux du «Good Work» (bon travail), de l'égalité des chances, de l'équité et de la cohésion. Par bon, nous entendons un travail qui a du sens, qui assure la subsistance, qui préserve la santé, qui valorise et qui est en équilibre avec les autres domaines de la vie.

- > Le marché du travail permet un travail qui a du sens.
- > Le marché du travail permet un travail qui assure la subsistance.
- > Le marché du travail permet un travail qui préserve la santé.
- > Le marché du travail offre les meilleures chances possibles en termes d'emploi, de carrière et de formation.
- > Le marché du travail est équitable et non discriminatoire.

1.4 Politique professionnelle



La politique professionnelle fait partie de la politique du marché du travail et décrit notre rôle en tant que partenaire social. Les conventions collectives et les contrats-types de travail (CCT/CTT), le Code des obligations (CO) et la loi sur le travail (LTr) établissent de bonnes conditions de travail pour tou-te-s. D'autres lois et des conventions supplémentaires régissent en outre les droits en matière de travail et de formation. Les principes de la politique professionnelle correspondent à ceux des domaines de l'économie, de la formation, du marché du travail et de la sécurité sociale.

- > Le partenariat social signifie un partenariat contractuel dans les CCT.
- > Le partenariat social signifie un travail de qualité, l'égalité des chances et l'équité dans les CCT.
- > Le partenariat social signifie la conclusion d'alliances.
- > Le partenariat social signifie trouver des compromis.
- > Le partenariat social signifie défendre les intérêts de nos groupes cibles.

1.5 Sécurité sociale



La sécurité sociale soutient financièrement les personnes en cas de perte de revenus – qu'elle soit temporaire ou permanente. La sécurité sociale comprend la prévoyance et la protection et est financée par l'économie.

- > La sécurité sociale couvre tout le monde.
- > La sécurité sociale est financée de manière durable.
- > La sécurité sociale crée des incitations au travail et à l'intégration.
- > La sécurité sociale assure la subsistance.
- > La sécurité sociale est organisée de la manière la plus simple possible et est compréhensible pour tou-te-s.

Informations complémentaires

Site web: secsuisse.ch/principes-politiques

Auteur-e Service Politique • Société suisse des employés de commerce • T +41 44 283 45 70 • politique@secsuisse.ch

Date Publication: juin 2024 • Dernière mise à jour: septembre 2026
